



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Les Pages Ardéchoises

Bulletin trimestriel de la Section Ardéchoise  
de la Fédération Syndicale Unitaire  
pour les Services Publics.

Directrice de la publication CPPAP 0120 S 07525 - Valérie BENMIMOUNE Maison des syndicats 07000 PRIVAS

N°99

mars 2020

## Édito

### Faut pas croire au petit Jésus soviétique

« Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour [...] Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe [...] c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. » On aurait pu croire, à entendre le président le 12 mars, qu'il avait enfin compris que la recherche du profit à tout prix et la destruction systématique des services publics n'était plus possible dans un monde mis à genoux par un virus.

**Eh bien non, tout le monde a constaté dans les jours qui ont suivi qu'en fait Macron ne fait que temporiser et placer ses pions dans l'espoir de voir son monde doré à l'or fin se relever pour repartir de plus belle dans sa course infernale.** « Malgré les mesures d'urgence, le gouvernement n'ajuste pas l'ensemble de l'économie à la crise sanitaire. La lutte contre le Covid-19 n'est pas la seule priorité : il poursuit une stratégie de croissance en exigeant l'adaptation des salariés. » (MEDIAPART, 19 mars). Non content d'exiger leur adaptation, à l'instar de la ministre du travail qui fustige les entreprises du bâtiment qui arrêtent les chantiers, il ne fait même pas en sorte qu'ils et elles soient protégé-es correctement. Ainsi les enseignant-es qui accueillent les enfants des soignant-es n'ont droit qu'aux fameuses consignes sur les « gestes barrières » pour se protéger, alors même que le site du gouvernement précise qu'une partie des personnes contaminées par le covid19 ne présente pas ou peu de symptômes - tout particulièrement les enfants - mais est pourtant contagieuse, et ce également pendant la période d'incubation.

**En revanche, dans sa loi sur l'état d'urgence sanitaire, sous couvert de gestion de l'épidémie, le gouvernement s'engage une nouvelle fois dans un recul des droits des agent-es et des salarié-es.** Cette loi en cours d'adoption permettra au gouvernement de modifier par ordonnances « les conditions d'acquisition de congés payés et permettre à tout employeur d'imposer ou de modifier unilatéralement

NON DÉPOSÉ :  
CRISE SANITAIRE



## Les Pages Ardéchoises

### SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2 et 3 Retraites, éducation, E3C : ça gronde !
- p. 4 SNU / Réforme du lycée
- p. 5 COVID 19 et continuité pédagogique

### CORONAVIRUS : MACRON DÉBLOQUE 300 MILLIARDS D'EUROS, LA BCE 750 MILLIARDS



les dates de prise d'une partie des congés payés, des jours de réduction du temps de travail et des jours de repos affectés sur le compte épargne-temps du salarié, en dérogeant aux délais de prévenance et aux modalités d'utilisation définis par le Code du travail, les conventions et accords collectifs ainsi que par le statut général de la fonction publique. »

**On a la preuve que ce n'est pas d'abord pour la santé de la population que ce gouvernement continue d'œuvrer.**

Valérie Benmimoune

## La mobilisation est suspendue mais la colère reste.

«Face à la crise sanitaire mondiale obligeant chacune et chacun à respecter les consignes de protection pour contenir la propagation du virus, nos organisations syndicales et de jeunesse ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les actions programmées.»

C'est ainsi que l'intersyndicale en lutte contre le projet

de réforme des retraites a annoncé le report des actions prévues pour fin mars, qui devaient faire suite aux diverses journées de mobilisation du début d'année.

Voici un aperçu non exhaustif de ce qui s'est passé sur le territoire ardéchois.

## Vieilles profs et vieux bouquins à Annonay

En ce début d'année, en plus des manifestations classiques, Annonay a été le théâtre de quelques actions moins habituelles. Le samedi 4 janvier, une quinzaine de personnels de l'Éducation Nationale se sont retrouvés en bas de la rue de Deûme, habillés en petits vieux ou petites vieilles, avec quelques accessoires qui deviendront essentiels dans leur futur et celui de leurs collègues : lunettes de vue à double foyer, minerves, attelles, béquilles, déambulateurs... **Un matériel médico-pédagogique qui avait pour objectif d'alerter les passant-es sur les conditions de travail à venir d'enseignants et enseignantes que le gouvernement souhaite maintenir en activité jusqu'à 65, voire 67 ans !**

L'offre de café ou de thé, d'un biscuit gracieusement proposé, a permis d'instaurer un échange avec quelques badauds curieux de cette petite mise en scène symbolique de l'espace classe avec tables, chaises et tableau noir. Cela fut l'occasion aussi de distribuer quelques tracts rappelant les données essentielles du projet de réforme des retraites.



Le 29 janvier, Annonay a aussi vu les enseignant-es déposer leur outil de travail pour dénoncer à la fois la réforme des retraites et la dégradation de leurs conditions de travail : **un mur de livres\* a été élevé sur la place des Cordeliers, sous une banderole «Éducation en colère».**

\* Ces livres avaient été rendus caduques par les réformes successives et parfois contradictoires qui ne cessent de désorganiser le travail des enseignant-es.

## Au sud, on tiendra le siège !

**Voici une image pour rendre compte de cette longue et conséquente mobilisation des collègues en Drôme Ardèche sud : miss Retraite et sa roue du calcul des retraites.** Ses très nombreuses chansons ont émaillé bon nombre de défilés, reprises par ses aficionados en rouge, dans des cortèges allant jusqu'à 2000 personnes.

Mais il y a aussi eu notre remise de matériel devant la mairie de Montélimar, après un sketch sur les conseils de classe du futur et un flash mob sur Thriller. Ou encore notre Radeau de la Méduse spécial Fonction Publique à Cruas et Montélimar, nos piques-niques et soupes revendicatifs, nos petits mots devant les permanences ou réunions publiques des candidats à la mairie... Des manifestations et



manifestant-es enjoués mais toujours déterminés ! Lisez ce qu'en écrit Mathide Blanchon, une jeune étudiante de Sciences Po Paris-Poitiers (à lire sur le site [mursciencespo.com](http://mursciencespo.com)) :

«Il fait nuit à Montélimar. Cette fois le cortège ne tournera pas, une retraite au flambeau s'élance à la conquête du château. [...] Les couleurs [de nos lampions] sautillent étrangement dans la nuit sombre. En face de nous, la forteresse. Au loin, la ville somnolente. Autour de moi des personnes bien vivantes. « Et le château il est à qui ? IL EST A NOUS ! Et le château il est à qui ? IL EST A NOUS ! » Car oui, il est à nous ce château. Il appartient au département, au domaine public. Comme la sécurité sociale, les hôpitaux, l'enseignement, nos radios. C'est le fruit de la solidarité nationale, comme nos retraites. [...] Ce château de solidarité, le service public, non seulement il est à nous, mais en plus on est bien décidé à le défendre. Et le siège durera jusqu'à ce que sonne la retraite.»



## Tournon : «NON aux E3C !»

L'action à Tournon s'est poursuivie en janvier-février grâce à la collaboration entre le lycée et le collège et à celle de la FSU, de la CGT locale et du Pont citoyen (issu des « gilets jaunes ») : rencontres régulières au kiosque, distributions de tracts devant les usines, les établissements scolaires, aux automobilistes pour alerter sur la contre-réforme des retraites et pour inviter à participer aux différentes mobilisations, dont la « retraite aux flambeaux » du 23 janvier menée de Tain à Tournon.



La semaine du 20 janvier a été particulièrement mobilisatrice car c'était aussi celle où débutaient les E3C au lycée Gabriel Faure.

Là, comme ailleurs, le ministre aurait pu prétendre que « tout va bien » au motif que les élèves ont passé les épreuves. Mais pas dans le consensus, loin s'en faut. En effet, **certain-es élèves ont fini leur copie avec un « NON AUX E3C ! »**. La moitié des profs appelé-es à surveiller ont fait grève et ont été remplacé-es par les chefs d'établissement, du personnel administratif et de vie scolaire – qui ne se sont pourtant pas proposés au moment de corriger les copies...

Chaque matin où ont eu lieu des épreuves, des profs ont manifesté leur désaccord devant l'entrée du lycée en scandant « **non aux épreuves pour cliver / les lycées, casser / les enseignements, couler / les élèves** ».

Le passage des épreuves et les conditions de correction ont confirmé toutes les craintes exprimées précédemment dans des motions, lettres-pétitions aux IPR, à la Rectrice... : iniquité des conditions de passage au sein même de l'établissement, d'un établissement à l'autre, sujets inadaptés donc copies indigentes.

**Au final, un grand gâchis.**

## Mobilisations protéiformes à Aubenas

Si le nombre de manifestant-es n'a pas toujours été à la hauteur des enjeux (ou de nos attentes du moins) entre janvier et mars, la mobilisation n'a rien perdu de sa fougue et de son énergie dans le bassin Albenassien.

**Aux manifestations interprofessionnelles décidées en assemblées générales se sont ajoutés les barricades de manuels, les défilés aux flambeaux, les opérations « école morte », les occupations de rond-points, des opérations de blocage... Des formes multiples qui renouvellent sans cesse la dynamique du mouvement avec un objectif clair : le retrait de la réforme.**

Et c'est sans doute lors du Carnaval des Luttes, au soir du 15 février, que cette diversité s'est le plus vivement exprimée. Il y en avait pour les oreilles avec les nombreux slogans, les pétards et les rythmes entraînants de la batucada. Il y en avait aussi pour les yeux avec les drapeaux, les torches, les fumigènes et les mille costumes. Entre la tribu des gaulois réfractaires de l'archéologie, une troubadour distribuant des volées d'ivraie en guise de points de réforme ou encore un couple grimé en Brigitte et Manu se ravissant d'être conspué par la foule, il y avait de quoi rire, même jaune.

Depuis le 5 décembre, les mobilisations se multiplient mais ne se ressemblent pas. L'énergie est intacte malgré



les convocations de militant-es. en gendarmerie suite à l'une des opérations de blocage. **Qui a dit que le mouvement pour le retrait de la réforme s'essouffait ? Il bourgeoise seulement et ce ne sont pas les tentatives d'intimidations, ni le passage en force via le 49.3 qui entameront la détermination des militant-es.**

C'est bien ce qu'ont démontré les mobilisations spontanées des 2 et 3 mars.

# SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

## L'Éducation Nationale au service d'un projet réactionnaire

En pleine contestation sociale des lycéen-es contre les E3C, le gouvernement a annoncé la généralisation du service national universel (SNU) : de 30 000 volontaires en juin prochain, le SNU deviendra obligatoire et concernera 100 000 jeunes de 15-16 ans dès 2021, puis sera étendu progressivement à la totalité de la classe d'âge en 2024 (800 000 jeunes).

Il s'agit d'un « séjour de cohésion » sous la forme d'un encasernement militarisé de 15 jours, suivi d'une « mission d'intérêt général », civile ou militaire de 12 jours. Le tout pouvant être complété par une « période d'engagement » facultative de 3 mois à 1 an.

Élaboré par un militaire (le général Menaouine), le SNU est intégré dans le cursus éducatif des élèves et mis en œuvre par l'Éducation nationale (par le secrétaire d'état G. Attal). Il mobilise d'ores et déjà ses ressources financières (budget estimé à terme à 6 milliards d'euros entièrement financé par l'EN), matérielles (mise à disposition des internats) et humaines (mise à disposition de personnels - dont les profs\* qui sont appelé-es à participer à l'encadrement aux côtés de gendarmes, militaires, retraité-es et salarié-es d'associations d'éducation populaire\*\*).

**Sous couvert de « cohésion », les objectifs, mal définis, sont clairement à l'opposé des finalités éducatives de l'École : entre règles de vie inspirées de la discipline militaire (uniforme, levée de drapeau) et finalité liée aux besoins de recrutement de l'armée ou à son image (faire adhérer à la politique militaire extérieure), le SNU constitue l'aboutissement d'une éducation morale et civique (EMC) à dimension militaire et identitaire (après l'éducation à la défense, les protocoles armée-EN, les drapeaux et la Marseillaise...). C'est un projet d'embrigadement de la jeunesse qui rappelle les bataillons scolaires de la III<sup>ème</sup> République.**



Connu depuis 2 ans, le SNU est pourtant passé quasi inaperçu jusque là, éclipsé par les mobilisations.

**Il est temps de faire le lien entre sa mise en œuvre et la casse du service public d'éducation (200 millions de revalorisation vs 6 milliards du SNU ?). Le rôle de l'École est d'œuvrer à la cohésion sociale et de former des citoyen-es éclairé-es, pas de promouvoir la soumission et l'embrigadement, n'en déplaise aux nostalgiques du service militaire.**

**Encore faut-il lui en donner les moyens.**

\* L'EN a récemment adressé un courrier à des enseignants pour leur proposer d'être détachés pour assurer l'encadrement du SNU.

\*\* Plusieurs associations d'éducation populaire ont accepté de participer à l'encadrement du SNU (Ligue de l'enseignement, PEP, CEMÉA...).

Pour aller plus loin, voir les excellentes analyses de B. Girard sur son blog : Histoire, École et Cie.

## RÉFORME DU LYCÉE

### Facture salée pour une réforme bâclée

**17 500€ H.T. !** C'est le coût des navettes pour la dizaine d'élèves qui naviguent entre les lycées Gimon et Astier (Aubenas) pour suivre leurs spécialités depuis la mise en place de la réforme du lycée « à la carte » voulue par Jean-Michel Blanquer. Si certaines huiles se félicitent, les autres savent bien que **l'addition est toujours plus salée à la carte qu'au menu.**

Certes, chaque élève peut choisir sa combinaison d'options comme le prévoient les textes de cadrage de la réforme Blanquer, et ce sans avoir

à changer d'établissement, mais certaines combinaisons dites « rares » conduisent à aller suivre des cours dans un autre établissement.

Pour permettre les déplacements d'élèves, il a fallu mettre en place des navettes. Il faut donc déboursier 17 500€ H.T. chaque année pour permettre à la réforme de rester réglementaire.

**Mais qui paie ? L'établissement ou la région ? On ne se bat pas pour sortir le portefeuille. Mais chacun sait qu'au final, ce sont les contribuables qui régulent !**

Ont participé à la rédaction de ce journal :

Nathalie AUBRY, Valérie BENMIMOUNE, Ophélie CABECCIRO,  
Claude CADDET, Thomas GOYDADIN, Olivier JEUNET,  
Yann SENOT, Fanny VALLA et d'autres militants FSU.  
Avec l'amicale participation du talentueux Allan BARTE.

## Peut-être devrait-il se taire...

« Vous avez le droit, en tant qu'adultes, d'aller à l'école chercher les éléments [de travail sur papier pour les élèves], avec les attestations prévues par le ministère de l'Intérieur. » C'est ce qu'a affirmé Jean-Michel Blanquer aux auditeurs de France Info qui se plaignaient de dysfonctionnements dans l'organisation numérique des enseignements. Tout en continuant



à répéter que tout était prêt et que donc tout va bien, le ministre propose une interprétation très personnelle des directives du ministère de l'Intérieur pour régler des problèmes qu'il minimise quand il ne les nie pas. Ce serait pathétique si ce n'était pas criminel dans la situation sanitaire actuelle.

Et que dire du DASEN de l'Ardèche qui reprend ces propos dans une instance officielle pour annoncer qu'il va falloir mettre dans les établissements des personnels pour accueillir des parents venus chercher le travail à faire en attendant que l'outil numérique miracle veuille bien fonctionner ? **En période de crise, les circulaires et autres directives officielles seraient-elles remplacées par les déclarations d'un ministre sur France Info ?**

Contacté par le SNES-FSU, le rectorat a confirmé que la règle en vigueur reste le confinement des personnels comme des parents\*.

Les personnels des urgences qui, un peu partout en France, appellent la population à rester chez elle, se joindront sans doute à nous pour demander au ministre de l'Éducation Nationale de bien vouloir **cesser de communiquer n'importe**

**quoi** et au DASEN de l'Ardèche de s'en tenir aux préconisations officielles\*\*.

\* Reste toutefois à trouver des solutions pour les familles victimes de la fracture numérique. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé de tous, sauf à considérer que la priorité du moment serait les devoirs scolaires des enfants.

\*\* Un conseil à donner à d'autres haut-responsables de l'éducation nationale comme le recteur de Nantes qui suggère, pour assurer la continuité pédagogique, de déposer documents, devoirs et livres dans des commerces de proximité...

## Extrait de la déclaration liminaire de la FSU au CTSD 2nd degré du 19 mars

« Vous pouvez compter sur nous, l'inverse reste à prouver. » C'est en ces termes que le président de la République a été interpellé par François Salachas, neurologue membre du collectif inter-hôpitaux, lors de sa visite à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière après le premier décès lié au Coronavirus en France. Ce qu'il énonce en peu de mots est aussi vrai pour l'ensemble des services publics qu'il l'est pour l'hôpital.

Notre ministre, Jean-Michel Blanquer, a soudain recouvré toute la confiance qu'il avait en la profession et chaque jour montre à quel point vous pouvez compter sur nous. Quant à l'inverse, rien n'a encore été prouvé.

Si les plateformes numériques n'ont pas tenu le choc lundi, c'est aussi parce que les enseignant-es ont voulu dès le premier jour de « continuité pédagogique » s'investir au mieux pour leurs élèves. Ces plantages en série montrent encore que la réalité est très éloignée des annonces de notre ministre pour qui tout est prêt.

**La FSU tient à réaffirmer que la continuité pédagogique ne peut pas se substituer au cours en présentiel.**

Un cours en présentiel est construit autour d'interactions avec les élèves. Il ne s'agit pas d'une simple transmission mécanique de connaissances factuelles. Il ne

faut pas se leurrer, ni leurrer les familles. **L'idée de la continuité pédagogique vise essentiellement à maintenir les élèves dans une ambiance de travail, par une activité régulière.** Il ne s'agit pas de s'engager dans des modalités d'apprentissage inaccessibles, qui créeraient des situations anxiogènes pour les enseignant-es comme pour les élèves et les familles, et encore moins de renforcer les inégalités voire d'en créer de nouvelles.

De plus la FSU s'inquiète du recours à des applications numériques privées qui ne sont pas encadrées par l'Éducation Nationale. En effet, tout service qui expose les élèves à une quelconque captation de données par une entreprise ou une association privée, *a fortiori* sans l'accord écrit des représentants légaux, est à proscrire. Depuis l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) la gestion des données personnelles est soumise à un cadre très strict. Or nous ignorons ce que ces entreprises font de ces données.

**Pour la FSU il est évident que c'est à l'Administration de s'exprimer sur ce sujet en rappelant un code de bonnes pratiques numériques, et de fournir aux personnels des outils efficaces, sûrs et validés par l'Éducation Nationale.**